



## PRIX DE LA CHOUETTE

### *L'excellence en intelligence économique*

APPEL À CANDIDATURES — Édition 2026

#### **INTRODUCTION**

Le Prix de la Chouette distinguera cette année les contributions les plus remarquables à la production intellectuelle en intelligence économique que sont les thèses de Doctorat universitaires de haut niveau.

Héritière de la pensée de Robert Guillaumot, son fondateur, et de la doctrine formulée par le groupe du rapport d'Henri Martre en 1994, l'Académie de l'intelligence économique promeut une intelligence économique globale et incarnée, qui refuse les lectures réductrices. Sa singularité est d'avoir su replacer l'économie dans les rapports de force sociaux, culturels, territoriaux et géopolitiques.

À l'heure des ruptures systémiques — géopolitiques, technologiques, climatiques, normatives et sociétales — l'intelligence économique est appelée à évoluer, à se réinventer. Elle doit être plus stratégique et géopolitique, plus attentive aux dynamiques de puissance et de souveraineté. Elle doit être sociétale et territoriale, capable de lire les fragilités comme les capacités de résilience. Elle doit être prospective, par l'hybridation des méthodes, et augmentée, par le dialogue entre disciplines, données, technologies et sciences humaines.

#### **À PROPOS DU PRIX DE LA CHOUETTE**

Symbole par excellence de la sagesse et de la connaissance stratégique, la Chouette incarne les valeurs portées par l'Académie de l'Intelligence Économique depuis sa fondation : excellence, rigueur analytique, vision prospective et engagement au service des décideurs.

#### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Sont éligibles les thèses de doctorat (PhD, doctorat d'État ou équivalent) :

- Soutenues dans un établissement d'enseignement supérieur français
- Portant sur l'intelligence économique, la veille stratégique, l'influence, la sécurité économique, la guerre de l'information ou tout domaine connexe
- Soutenues au cours des deux dernières années civiles (2024 ou 2025)
- Rédigées en français

<b>CALENDRIER</b>	
<b>Ouverture des candidatures</b>	23 avril 2026
<b>Date limite de dépôt</b>	30 juin 2026
<b>Délibération du jury</b>	Septembre 2026
<b>Remise du Prix</b>	Jeudi 10 décembre 2026

<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	
<b>Originalité &amp; Innovation</b>	Apport conceptuel ou méthodologique nouveau dans le champ de l'IE, qu'il s'agisse d'une thèse ou d'un ouvrage publié.
<b>Rigueur scientifique</b>	Solidité du raisonnement et de la démarche analytique : protocole de recherche pour les thèses, solidité argumentative pour les livres.
<b>Pertinence &amp; Actualité</b>	Adéquation aux enjeux contemporains de l'intelligence économique, pour les praticiens comme pour la communauté académique.
<b>Impact &amp; Diffusion</b>	Potentiel d'influence sur les pratiques professionnelles, les politiques publiques ou la recherche ; audience effective pour les ouvrages publiés.
<b>Accessibilité</b>	Qualité rédactionnelle et pédagogie : capacité à rendre le propos intelligible au-delà du seul cercle des spécialistes.
<b>Clarté et structure du texte</b>	Cohérence du plan, fluidité de l'exposition, hiérarchisation claire des idées et des démonstrations tout au long du travail.
<b>Qualité de la bibliographie ou des sources citées</b>	Pertinence, exhaustivité et diversité des références mobilisées ; rigueur dans le traitement et la citation des sources primaires et secondaires.

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être complet et transmis avant la date limite. Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

<b>1</b>	<b>Un exemplaire numérique de la thèse (format PDF)</b>
<b>2</b>	Une notice biographique de l'auteur (500 mots maximum)
<b>3</b>	Une note de présentation du travail et de son apport à l'IE (1 000 mots maximum)
<b>4</b>	Pour les thèses : les rapports de soutenance et l'avis du directeur de recherche
<b>5</b>	Les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, institution de rattachement)
<b>6</b>	La Charte du candidat — Principes d'intégrité et d'engagement, dûment complétée et signée (document téléchargeable sur le site de l'Académie de l'intelligence économique)

**Les dossiers sont à adresser exclusivement par voie électronique à :**

[contact@academie-intelligence-economique.org](mailto:contact@academie-intelligence-economique.org)

**Objet du message :** « Candidature Prix de la Chouette 2026 – [Nom de l'auteur] »

### LE JURY

Le jury du Prix de la Chouette de la thèse 2026 est composé de membres d'universitaires, de praticiens de haut niveau et de personnalités qualifiées reconnues dans le domaine de l'intelligence économique.

Le jury est souverain dans ses délibérations. Ses décisions sont définitives et sans appel. L'Académie se réserve le droit de ne pas attribuer le Prix si aucune candidature ne répond aux critères d'excellence requis.

## **Président**

### **Monsieur Alain JUILLET**

*Président d'honneur de l'Académie de l'intelligence économique*

## **Membres**

### **Monsieur Mathieu BECUE**

*Directeur - Direction du Développement par l'Innovation, l'Entrepreneuriat et le lien avec les acteurs Socio-Economiques (#DIESE)*

*Pôle Recherche, International, Partenariats et Innovation (RIPI)*

### **Monsieur Patrick CAPPE de BAILLON**

*Référent Intelligence économique*

*CEA - DRT / Direction de la Valorisation*

### **Monsieur Christophe CARRINCAZEUX**

*Maître de conférences*

*Bordeaux Sciences Economiques*

*Université de Bordeaux*

### **Madame Ophélie GARNIER**

*Responsable des Masters 2 « Intelligence Economique et Développement International » et « Renseignement et Risques à l'International ».*

*Université de Strasbourg (IRIUS)*

### **Madame Audrey KNAUF**

*Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication*

*Université de Lorraine*

### **Monsieur Xavier LEPAGE**

*Senior Advisor*

*IRENCO*

### **Monsieur Christian MARCON**

*Professeur des Université en sciences de l'information et de la communication*

*IAE - Université de Poitiers*

### **Madame Sylvie SAGE**

*Responsable service d'information et Intrapreneuse projet Data Hub*

*Deloitte France*

## **DISPOSITIONS LÉGALES**

### **Engagements du candidat**

En soumettant sa candidature, le candidat certifie être l'auteur des travaux présentés ou disposer de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle nécessaires, conformément au Code de la propriété intellectuelle (articles L.111-1 et suivants). Il garantit à l'Académie que ses travaux sont exempts de tout droit de tiers susceptible de faire obstacle à leur utilisation dans le cadre du Prix, et s'engage à obtenir, le cas échéant, toute autorisation manquante avant la remise du Prix.

L'Académie se réserve le droit de vérifier, à tout moment de la procédure, l'exactitude et la sincérité des informations fournies dans le dossier de candidature. Tout dossier présentant des éléments frauduleux, plagés ou comportant de fausses déclarations pourra être écarté sans préavis. En cas de fraude avérée après la remise du Prix, l'Académie se réserve le droit de retirer la distinction accordée.

## **Droits de diffusion et droit à l'image**

Par le dépôt de leur dossier, les candidats autorisent l'Académie de l'Intelligence Économique à reproduire, diffuser et communiquer au public des extraits de leurs travaux à titre de présentation ou de promotion du Prix, sur tous supports (numérique, papier, audiovisuel), à titre gratuit et sans limitation géographique.

Les lauréats concèdent en outre à l'Académie le droit de mentionner leurs nom, prénom et affiliation institutionnelle, et d'utiliser leur image (photographies, captations vidéo) dans le cadre de ses actions de communication relatives au Prix, conformément aux dispositions de l'article 9 du Code civil et à la jurisprudence française relative au droit à l'image. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et n'ouvre droit à aucune rémunération autre que le Prix attribué.

Le candidat conserve l'intégralité de ses droits moraux et patrimoniaux sur son oeuvre. La présente autorisation ne constitue pas une cession de droits d'auteur au sens du Code de la propriété intellectuelle.

## **Protection des données personnelles (RGPD)**

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du Prix de la Chouette sont traitées par l'Académie de l'Intelligence Économique en qualité de responsable de traitement, aux fins de gestion des candidatures, de délibération du jury et de communication sur les résultats.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidats disposent des droits suivants :

- › Droit d'accès et de rectification (articles 15 et 16 du RGPD)
- › Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») — article 17 du RGPD
- › Droit à la limitation du traitement — article 18 du RGPD
- › Droit d'opposition au traitement — article 21 du RGPD

Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à : [contact@academie-intelligence-economique.org](mailto:contact@academie-intelligence-economique.org) ou par courrier postal adressé au siège de l'Académie de l'intelligence économique. En cas de réclamation, les candidats peuvent introduire une plainte auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL — [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)). Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du Prix et ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales.

## **RENSEIGNEMENTS**

Pour toute question relative à l'appel à candidatures :

**Email :** [contact@academie-intelligence-economique.org](mailto:contact@academie-intelligence-economique.org)

**Site web :** lien formulaire contact sur le site de l'Académie de l'intelligence économique.